



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 5060259

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

N/REF : 15/05/2025 12H07 C:000032 I:29080
V/REF : 1010647
V/Email reçu le Jeudi 15/05/2025 a 12H07

SELON DEVIS N° 5040073

V/REF.IMM. 01262

IMMEUBLE : CARRONIERS

ALLEE DES SAULES
01440 VIRIAT

SEMCODA

AGENCE BRESSE DOMBES

28 RUE DE LA GRENOUILLERE

CS 81050

01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 17 Juin 2025

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 23 ALLEE DES SAULES -VIRIAT - M/MME JOLY 0679746751 - 0474253806
LOGT 1004

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5040073 du 14/04/2025 d un montant de

Donneur d'ordre : Mme I. FREDET-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET VEHICULE
MODIFICATION SYSTEME DE FERMETURE PORTRE D'ENTREE PVC
REPLACEMENT DE LA CREMONE
AJUSTE DE 2 GACHES
REPLACEMENT BEQUILLE DOUBLE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

NOTRE INTERVENTION DU 11 JUIN 2025: CONFORME A LA DEMANDE

OBSERVATIONS : DS TT Email envoyé le 14/04/25 a 09H30 Mme I. FREDET-LANCIOLI

Suite a donner : OUI. Le 04/06/2025 a 14:41

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060259

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	421,00	421,00
	TOTAL H.T.		421,00
	T.V.A. a 10,00%		42,10
	TOTAL T.T.C.En EURO		463,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1010647 du 15/05/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

Immeuble collectif ☐

Individuel ☒

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☐

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 802 948 du 23/01/2025

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230709001-1

Lieu d'intervention

MR JOLY Philippe
MME JOLY Christine
23 ALLEE DES SAULES
AUX CARRONIERS
01440 VIRIAT

Téléphone : 06.79.74.67.51 / 06.61.24.73.42

01262-00002-00001-00004 H / Type 5

Date entrée: 01/06/1999

Délai

Date limite exécution : 30/05/2025

Observations

06.61.24.73.42

06.79.74.67.51

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 selon devis n° 5040073	1,00	421,78	421,78	42,18	463,96
Total H.T.					421,78
Total TVA					42,18
Total TTC					463,96

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 15/05/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable Maintenance
M. Bruno SCHMELZER

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5

1/2

15/05/2025 à 11:45



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **23 ALLEE DES SAULES AUX CARRONIERS 01440 VIRIAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **15/05/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1010647



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

DEVIS N° 5040073

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

N/REF : 29/11/2024 17H05 C:000032 I:29080

V/Email reçu le Vendredi 29/11/2024 à 17H05

SEMCODA

AGENCE BRESSE DOMBES

28 RUE DE LA GRENOUILLERE

CS 81050

01000 BOURG EN BRESSE

1262-2-14

V/REF.IMM. 01262

IMMEUBLE : CARRONIERS

ALLEE DES SAULES

01440 VIRIAT

Feillens, le

14 Avril 2025

Référence Marché: M 230709001-1

LOCALISATION : 23 ALLEE DES SAULES -VIRIAT - M/MME JOLY 0679746751 - 0474253806
LOGT 1004

MOTIF : DEVIS SUITE A CONSTAT DU PERSONNEL

Donneur d'ordre : Mme I. FREDET-LANCIOLI

NATURE DU DEVIS :

Travaux de menuiserie

DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET VEHICULE
MODIFICATION SYSTEME DE FERMETURE PORTE D'ENTREE PVC
REMPLACEMENT DE LA CREMONE
AJUSTE DE 2 GACHES
REMPLACEMENT BEQUILLE DOUBLE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	40,45	40,45
3,00	H(s) Menuisier	65,54	196,62
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Crémone 4 points	147,02	147,02
2,00	Gaches	9,87	19,74
1,00	Gache centrale	17,95	17,95

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant - 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

DEVIS N° 5040073

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

TOTAL H.T.	421,78
T.V.A. à 10,00%	42,17
TOTAL T.T.C.En EURO	463,95

Validité de l'offre : 6 mois à compter de la date d'émission.

Conditions de règlement : virement à 30 jours date de facture sauf conditions particulières convenues entre nous.

Dans l'attente de la faveur de vos ordres, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

P/LA SOCIETE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

DEVIS N° 5050056

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Validité de l'offre : 6 mois à compter de la date d'émission.

Conditions de règlement : virement à 30 jours date de facture sauf conditions particulières convenues entre nous.

Dans l'attente de la faveur de vos ordres, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

P/LA SOCIETE